

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Point de situation suite à l'article du 31 janvier 2023 concernant la cité scolaire Gaston Bachelard de Bar-sur-Aube

Vendredi 03 février 2023

Le journal L'Est Éclair a publié le 31 janvier 2023 un article faisant état d'un sentiment d'insécurité des élèves au sein de la cité scolaire Gaston Bachelard de Bar-sur-Aube.

Afin de pouvoir répondre aux inquiétudes des élèves et apaiser le climat scolaire au sein de l'établissement, une réunion de tous les acteurs du territoire a eu lieu ce vendredi 3 février 2023. Elle a permis de réunir le sous-préfet de Bar-sur-Aube, l'inspectrice d'académie - directrice académique des services de l'Éducation nationale (Dasen), l'inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional établissement et vie scolaire (IA IPR-EVS), le conseiller technique sécurité de l'académie, le proviseur et le proviseur adjoint de la cité scolaire Gaston Bachelard, le maire du Bar-sur-Aube, la vice-présidente du Département en charge de l'éducation, des représentants de la Région pour le lycée et du groupement de gendarmerie de Bar-sur-Aube.

Lors de cette réunion, l'historique des événements a été retracé, les mesures déjà prises en amont ont été évoquées et des solutions afin d'apporter un climat scolaire plus serein au sein de la cité scolaire pour rassurer élèves, équipes éducatives et parents ont été proposées.

En ce début d'année scolaire, une agression à l'arme blanche a eu lieu aux abords du lycée. Ce dramatique événement fait toujours l'objet d'une procédure judiciaire. Immédiatement, des mesures ont été prises au sein même de la cité scolaire afin de mettre en place notamment une cellule d'écoute et l'intervention de psychologues. Nous tenons à préciser qu'aucun fait de violence à l'arme blanche n'a eu lieu au sein même de la cité scolaire, internat compris.

Au collège, la situation générale est très calme, le climat scolaire est serein, comme nous l'ont confirmé des représentants des élèves, des enseignants et des parents. Au lycée les retours sont globalement positifs, toutefois une minorité d'élèves vient troubler le sentiment de bien-être collectif.

L'écoute des élèves et la recherche de solutions pour apaiser les tensions et assurer une éducation scolaire de qualité sont une priorité pour l'ensemble des équipes éducatives et de nombreuses actions ont déjà été mises en place. Depuis la rentrée, des sanctions éducatives jusqu'aux plus sévères ont été prises envers des élèves indisciplinés, y compris à l'encontre d'internes, et aucune tolérance n'a été accordée. Des commissions éducatives ont eu lieu, réunissant les parents des élèves en question, l'équipe de direction de la cité scolaire, l'infirmière et l'assistance sociale. Le conseil des délégués pour la lycéenne (CVL) s'est réuni à deux reprises afin de laisser la parole des élèves se libérer et dans la perspective de mettre en place des solutions adaptées. Suite à ces échanges entre les équipes éducatives et les élèves, une charte de règles de vie en collectivité a été instaurée. Chaque semaine, les CPE reçoivent des familles pour discuter du comportement inadéquat d'élèves.

L'impact de l'ensemble de ces actions n'a pas encore permis d'assurer une satisfaction totale auprès des parents et des élèves. Cependant, la communauté éducative, en lien avec l'ensemble des parties prenantes, met tout en œuvre pour trouver un juste milieu entre sanction et prévention afin

Contact presse

Claire Bouquet

Chargée de communication

Tél : 03 25 76 22 28 | Port 06 10 82 12 07

Mél : com10@ac-reims.fr

d'assurer une scolarité agréable pour tous dès à présent et sur le long terme.

Dès lundi, l'IA IPR-EVS se rendra au sein de la cité scolaire pour écouter, prévenir et appréhender la mise en place de nouvelles solutions en accompagnement du proviseur et du proviseur adjoint.

La DASEN de l'Aube, se rendra très prochainement dans l'établissement aux côtés de l'équipe de direction afin de rencontrer les représentants des parents d'élèves et les élèves pour libérer la parole, trouver des solutions communes et permettre une meilleure lisibilité des actions déjà mises en place.

Les forces de l'ordre continuent d'exercer la sécurité aux abords de la cité scolaire et l'équipe mobile de sécurité de l'académie se tient également prête à intervenir.

De nouveaux temps de prévention et de sensibilisation auprès des élèves par la gendarmerie et par la Maison de la Protection des Familles seront organisés.

Le proviseur et ses équipes réuniront les membres du conseil d'administration pour construire en concertation d'autres solutions partagées. Des réunions avec tous les acteurs du territoire se tiendront périodiquement afin d'établir un état des lieux de la situation.

Nous assurons toute notre confiance aux équipes pédagogiques et de la vie scolaire de l'établissement qui œuvrent au quotidien pour nos élèves.

L'ensemble de nos moyens est mobilisé pour assurer le bien-être des élèves et des équipes qui les accompagnent afin de maintenir un climat scolaire propice aux apprentissages et de restaurer l'image sereine de cette belle cité scolaire Gaston Bachelard de Bar-sur-Aube.